

L'EDITO

N° 24

Novembre 2012

Si on parlait d'avenir ...

Aujourd'hui, on casse des usines rentables (parfois financées par des fonds publics), des pôles industriels disparaissent et avec eux tous les emplois induits, mais aussi un savoir-faire, des compétences, des métiers. Avec pour conséquence, chômage, précarité, désespérance. Des bassins de vie deviennent de vrais déserts, services publics et commerces disparaissent.

Notre sécurité sociale, déjà attaquée à peine mise en place sous l'impulsion du ministre communiste Ambroise Croizat, ne ressemble plus à celle voulue par le CNR. Demain, si nous n'intervenons pas énergiquement et rapidement, elle n'existera plus, remplacée, à la grande satisfaction des Axa, Allianz et autres prédateurs, par une assurance volontaire que seuls certains privilégiés pourront s'offrir : pour les autres, la carte bleue remplacera la carte vitale à l'entrée des hôpitaux ou chez le médecin...

L'hôpital, justement, considéré (merci Mme Bachelot, qui avez su vous reconverter à la télé pour 20 000 euros par mois !) comme une entreprise commerciale, n'est plus le service public dont nous avons besoin.

Les pensions (mais certains salariés, victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, ne parviennent même pas à la retraite), se réduisent comme peau de chagrin depuis 1993. Nous menace une situation comme celle de nos voisins grecs pour qui elles ont été amputées, au mépris des efforts qu'ils avaient consentis pour se les créer. Soyons rassurés, le clergé et les armateurs ne sont pas touchés, eux qui par ailleurs ne paient pas d'impôts...

L'école, élément essentiel de l'avenir de notre pays, est sacagée par des années de réformes négatives, les gouvernements successifs n'ayant jamais perdu de vue qu'une population sans éducation est plus facilement malléable et corvéable. L'enseignant, autrefois notable dans sa ville ou son village, est aujourd'hui méprisé, quand il n'est pas agressé par des parents sans civisme, influencés par les multiples campagnes médiatisées de dénigrement des maîtres.

Quel avenir pour des jeunes en manque de repères, souvent

stigmatisés par ces mêmes médias, sans espoir d'un travail gratifiant, à qui l'on ne donne comme modèles que des patrons voyous et quelques sportifs à souliers dorés ?

Quelle vie pour des retraités montrés du doigt comme des nantis et des privilégiés que l'on pourrait pressurer au maximum, comme pour leur reprocher d'être encore là et de coûter trop cher ?

Les 9 et 11 octobre, après le 30 septembre, les salariés, actifs et retraités, étaient dans la rue, des dizaines de milliers : seulement quelques images et quelques mots à la télévision

pour rendre compte de ces formidables mobilisations... quand le moindre fait divers fait la une de tous les médias pendant plusieurs jours ! Et la demande croissante de débat sur le traité constitutionnel est soigneusement passée sous silence.

Ces dizaines de milliers de personnes descendues dans la rue, les grèves dans les usines à l'appel de la CGT, les pétitions qui circulent, les

déclarations d'économistes sur les risques d'austérité permanente telle qu'elle est pratiquée en Grèce, rien de tout cela n'a encore fait revenir notre gouvernement au programme de gauche sur la base duquel a été élu François Hollande. Mais que quelques « pigeons » menacent de s'envoler hors de France, sous des cieux plus compréhensifs, là nos ministres font vite marche arrière ! Faut-il en conclure que quelques pigeons ont plus de poids que des milliers de salariés, jeunes, actifs, retraités, qui sont la force vitale du pays et les vrais générateurs de richesses, quand les pigeons ne font que ramasser le pactole créé par les travailleurs ? Et ils osent parler de « coût du travail » : l'idéal pour eux serait des salariés sans salaire ! Alors, pigeons ou vautours ?

Assez de se faire plumer !

L'avenir sera ce que nous en ferons.

Battons-nous, tous ensemble, avec et dans la CGT.

**Construisons un après-octobre puissant,
à la hauteur des énormes enjeux et des défis
auxquels nous allons être confrontés.**

☛ **Les services publics n'ont pas vocation à être rentables mais à servir le public, à jouer un rôle social, et nos impôts doivent justement les financer. La contribution de chacun doit être proportionnelle à ses revenus, faible pour le retraité à 700 euros par mois, forte pour le patron à 200 000 euros par mois : n'est-ce pas ça, la justice ?**

Sommaire

- 1 . L'édito
- 2 . L'action
- 3 . L'information
- 4 . L'orga/la vie des sections

Les retraités dans les rues de nos villes le 11 octobre

Si des rassemblements et des manifestations ont eu lieu dans de très nombreuses villes, l'UCR CGT avait recommandé que des délégations de tous les départements soient présentes à Paris. Et effectivement, outre les Marseillais, qui se sont vigoureusement fait entendre (photo), on a pu ren-

contrer, parmi les douze mille marcheurs vers l'Assemblée nationale, des camarades venus de tous les coins de France, pour une belle manif joyeuse, colorée, revendicative, aux couleurs largement majoritaires de la CGT. Nous avons eu le plaisir de croiser aussi des actifs, notamment des jeunes.



Tous Ensemble à l'appel de la CGT le 9 octobre

Pour la défense de l'industrie, les retraités avaient rejoint les actifs dans les manifestations qui ont rassemblé 90 000 per-

sonnes à Marseille, Lyon, Paris, Strasbourg, Epinal, Bordeaux, Toulouse... Dans les cortèges, présence remarquable des salariés en lutte pour la défense de leur outil de travail et de leurs emplois.



Une victoire remarquable !

Après 4 années de démarches et d'interventions diverses, des veuves de salariés de l'usine Aluminium Pechiney de Noguères (64) disparue en 1992, ont eu le courage, avec le syndicat CGT, de saisir le conseil des Prud'hommes de Pau pour faire légitimer leurs droits, droits acquis de haute lutte par leurs conjoints.

Ces veuves étaient conscientes qu'elles s'attaquaient aux dirigeants de sociétés puissantes (Rio Tinto-Alcan, Malakoff Médéric, Aluminium Pechiney) - donc à de fidèles représentants de la grande finance capitaliste qui privilégie toujours plus les placements spéculatifs- indifférentes au fait que la plupart d'entre elles se trouvaient sous le seuil de pauvreté, souvent en mauvaise santé et qu'elles les spoliaient de leurs droits. Soutenues par le syndicat, elles ont fait preuve de détermination et de fermeté. **Et elles ont gagné !** Le conseil des Prud'hommes considère leur demande comme recevable et condamne les sociétés mentionnées



à leur payer les sommes correspondant aux arriérés de pensions de réversion dus à compter du décès de leurs conjoints. Ces veuves devraient donc recevoir des sommes allant de 4 000 à 32 000 euros.

Il n'est malheureusement pas exclu que les sociétés fassent appel, montrant une nouvelle fois leur ignominie, face à des septuagénaires et octogénaires. Quoi qu'il en soit, cette belle victoire est à mettre à l'actif du syndicat de retraités auquel certaines de ces veuves avaient adhéré après le décès de leurs conjoints (c'est grâce à cette adhésion que la malversation a pu être découverte) qui a pu rassembler ces personnes désemparées, victimes d'une stratégie libérale, et les mettre en confiance, dans la clarté et la sincérité. A noter que le succès de cette action n'est pas limité à ce jugement : au total environ 90 veuves ont pu bénéficier d'un complément de réversion, qui a eu pour effet de l'augmenter de 15 à 47 % (information communiquée par Georges Ducasse, 06.82.63.26.54).

La raffinerie de Petit Couronne (76) est mise en liquidation !

Le tribunal de commerce vient de prononcer la liquidation judiciaire de la raffinerie, condamnant au chômage les 550 salariés organiques et les centaines de sous-traitants. Condamnant aussi la ville de Petit-Couronne. Pour la FNIC, cette décision, qu'elle réfute avec force, sert les intérêts des Total, ExxonMobil, Shell, Ineos... avec la bienveillante complicité du gouvernement dont les ministres, rappelons-nous, se sont rendus nombreux aux universités d'été du Medef.

En effet, la liquidation d'une nouvelle raffinerie a pour seul objectif de faire remonter les marges du raffinage,

qui sont aujourd'hui de 63 € la tonne contre 15 € les deux années précédentes ! La casse du raffinage en France est compensée par des importations massives de produits raffinés et, bien sûr, le patronat est opposé à toute taxation de ces produits !

Pour la FNIC, il faut préempter la raffinerie de Pétroplus, comme celle de Lyondell basell-Berre, premier pas vers une nationalisation complète du secteur de l'énergie, et taxer les produits d'importation venant de pays non soumis aux mêmes règles sociales et environnementales que la France.

(Source : extraits du communiqué FNIC du 16 octobre 2012)

Colloque international du Caoutchouc



A lors qu'il n'a jamais été posé avec autant d'acuité la « réappropriation » de l'industrie en France, notamment celle du caoutchouc, secteur clé de notre système productif, alors qu'il n'a jamais été posé avec plus d'urgence le maintien de la Convention Collective nationale du caoutchouc et de ses acquis – notamment celui des départs en retraite – menacée au nom du « renouvellement du modèle social français », le colloque international du caoutchouc, qui s'est tenu les 11 et 12 octobre à Clermont-Ferrand, à l'initiative de la Fédération, est tombé au bon moment et au bon endroit. Cinq délégations étrangères étaient présentes ainsi que la FSM.

Près de 200 participants, tant du pneumatique que du caoutchouc industriel, ont débattu, d'abord en faisant l'état des lieux de cette industrie avec les suppressions d'emplois. Pour ne prendre qu'un seul exemple, les effectifs dans le pneumatique sont passés de 45 500 à 21 500 de 1983 à 2010. En corrélation, c'est la détérioration des conditions de travail, la précarisation, la montée du stress au travail débouchant parfois et malheureusement sur des suicides. Un vibrant hommage a été rendu à un salarié Michelin de la région parisienne qui venait de s'immoler.

Dépassant le constat, les débats ont porté sur l'indispensable lutte à mener pour mettre un coup d'arrêt aux délocalisations (mise en concurrence des salariés) pour faire rapatrier les productions nécessaires au pays (n'est-il pas

scandaleux, par exemple, que l'essentiel des pneumatiques -13, 14 et 15 pouces- montés sur des véhicules circulant en France proviennent de l'étranger), et pour permettre au caoutchouc industriel d'être moins exposé aux donneurs d'ordres, moins dépendant de l'industrie automobile et aéronautique essentiellement, et de se développer en France.

Les débats ont porté sur la situation sociale des salariés, l'industrie du caoutchouc étant parmi celles où ils ont les plus bas salaires, où il faut atteindre le coefficient 240 pour connaître le salaire minimum garanti dépassant le SMIC, c'est-à-dire toute la hiérarchie ouvrière et employée et une bonne partie de celle de technicien et AM. La grille fédérale de salaires et des classifications est la réponse revendicative qu'il faut face à cette situation particulièrement anormale.

Non sans pertinence, il a été « opposé » la négociation dans le cadre de la NAO devenue institutionnelle « dérive du dialogue social » et donc dépourvue du rapport de forces indispensable au succès, à la négociation portée par l'action revendicative dont l'efficacité « statistique » et concrète est démontrée, la négociation de branche devant précéder celle de l'entreprise.

Le colloque s'est fortement imprégné de la menace qui pèse sur la Convention Collective et de l'absolue nécessité pour les salariés de la branche de la défendre sans faiblesse et de l'améliorer. Des perspectives d'actions – y compris sur le plan européen – ont été discutées, la Fédération, à partir des mobilisations qui doivent se situer sitôt après ce colloque, donnera des perspectives de dates et de modalités de luttes.

71^{ème} anniversaire de la Fusillade de Châteaubriant

Dimanche 21 octobre a été commémoré l'assassinat, par les Nazis avec la complicité des autorités françaises, de patriotes, syndicalistes, communistes, parmi lesquels trois dirigeants de notre Fédération, Poulmarc'h, Perrouault, Renelle. Chaque année, le dimanche le plus proche du 22 octobre, des milliers de personnes se rassemblent pour un hommage qui honore la France qui n'oublie pas son histoire pour construire



son présent et son avenir. Le défilé rassemble les enfants des écoles et des délégations venues de nombreux départements, qui se rendent dans la Carrière des Fusillés, pour la cérémonie officielle.

Cette année, à 15 heures, c'est André Chassaigne, qui a prononcé une allocution pour le Parti communiste français, avant l'évocation historique et artistique « Vous continuerez la vie ».

• **Coût du travail...?**
Mais si on parlait du coût du capital !

Le débat sur la compétitivité porte souvent le coût du travail comme responsable de la crise, conduisant à une pression sur les salaires, à déréglementer le marché du travail, à un transfert de cotisations vers la solidarité et les ménages pour financer la protection sociale. Le travail n'est pas un coût mais le seul levier de création de la richesse par les salariés : or, sur 100 euros, 25 vont aux actionnaires ! Diviser par deux les dividendes libérerait 120 milliards d'euros en France, pour les investissements productifs, la création d'emplois, le financement de la protection sociale et la diminution du déficit de l'Etat. Ce qui coûte, c'est la stratégie et les choix de gestion des entreprises, faisant des salariés une variable d'ajustement mais aussi qui amputent les efforts nécessaires d'anticipation, de formation, de recherche et d'innovation.

Vu dans Le militant (journal du syndicat CGT du site chimique de Pont-de-Claix)

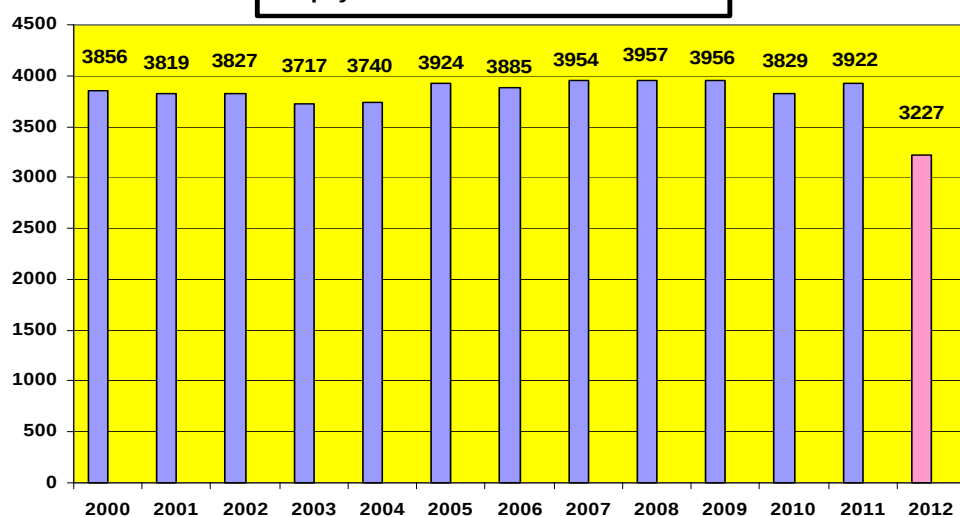
L'Agenda

- **8 novembre**, réunion du Conseil national de l'UFR.
- **14 novembre**, appel à la grève + manifestations de la CGT.
- **14/15 novembre**, Conférence nationale du Médicament.
- **20 décembre**, réunion du Conseil national de l'UFR.

La tendance que nous signalions, dans notre numéro d'octobre, d'une augmentation des FNI retraités, pour l'année 2011 se confirme, et, si nous ajoutons aux 3922 FNI ceux de la section de Donges, deve-

nue multipro en 2011 (et qui nous a transmis sa répartition par profession), nous atteignons 3971 FNI soit un chiffre supérieur à celui des années 2008/2009, les plus élevées. Pour 2012, il y a encore trop de FNI à enregistrer : certaines sections, comme certains syndicats d'actifs, ont pris l'habitude de ne régler leurs timbres, y compris les FNI, qu'en fin d'année. Si nous comprenons la raison de cette pratique (il peut être fastidieux de compléter les bordereaux CoGéTise) nous ne pouvons néanmoins pas la cau-

FNI payés au 15 octobre 2012 - retraités



La vie des sections

• Compte rendu du congrès de l'UFR de la métallurgie.

Le congrès s'est tenu la première semaine d'octobre, au Verdon-sur-Mer (33). Outre l'UFR Chimie, étaient représentées les UFR des Cheminots, de l'Energie, de la FAPT, ainsi que les syndicats européens IG métal pour l'Allemagne et l'UGT pour l'Espagne.

200 militants représentant 12 210 syndiqués ont participé aux travaux. Après le rapport introductif de J.M.Schapman, un vaste débat s'est instauré sur la relation et le lien intergénérationnel, la perte d'autonomie, les moyens d'accès aux soins et aux mutuelles, la baisse du pouvoir d'achat ainsi que les problèmes liés à la perte d'autonomie, entre autres.

En ce qui concerne la continuité syndicale, leur Conseil national va mettre en place un plan de travail pour développer des sections syndicales rattachées aux syndicats d'actifs. A titre d'exemple, le syndicat Renault du Mans, qui s'est organisé dans ce sens, arrive à un taux de 80 % de continuité syndicale.

Les syndicats européens sont intervenus à tour de rôle pour faire le point de la situation et des difficultés ren-

contrées par leurs retraités respectifs. En Allemagne, la moyenne des pensions de retraite est de 1000 € et en Espagne de 760 € pour un couple et de 587 € pour une personne seule...

Françoise Vagner, qui fait partie de la FERPA (fédération européenne des retraités et personnes âgées, rattachée à la CES), a rappelé que la majorité des syndicats européens n'ont pas de section de retraités et que nous sommes les seuls en France à ne pas avoir une retraite par capitalisation.

Au cours d'une table ronde Maryse Dumas est intervenue sur le rôle des jeunes, elle a souligné que la CGT est en France la première organisation syndicale de la jeunesse.

En ce qui concerne l'orga, l'objectif de l'UFR Métallurgie est d'atteindre dans les années à venir un nombre de syndiqués de 20 000 adhérents.

Le nouveau CN est constitué de 76 membres, dont 18 nouvelles candidatures, et d'un bureau de 16 membres.

Nous remercions une nouvelle fois la Fédération de la Métallurgie pour son invitation ainsi que pour la qualité de son accueil.